

LES ACTIVITES 2008 - 2009

OFFRE DE FORMATION DE L'ECOLE DOCTORALE DE SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES

Conférences thématiques

Trois thèmes seront proposés aux doctorants en 2008/2009

1/ Sociologie du droit (coordination B. Lacroix et E. Serverin)

La sociologie du droit comme branche de la connaissance occupe un statut différent selon les filières d'enseignement et selon les hypothèses formées sur la place du droit dans la société. Dans les filières juridiques, l'étude du droit reste confinée au point de vue dogmatique, et la prégnance de l'hypothèse pluraliste tend à renvoyer la sociologie du droit à un « regard externe » qui ne parvient pas à produire des connaissances selon les standards de la recherche scientifique. Dans les filières de sociologie et de science politique, les grandes références sociologiques sont absentes et les hypothèses sont plus variées, mais la tendance est au rejet de la référence aux institutions juridiques, ce qui conduit à orienter la recherche vers les représentations et pratiques sociales. Il résulte de ces différentes tendances que contrairement à d'autres pays, la part de la recherche empirique portant sur les règles reste faible dans l'ensemble des filières. L'objectif de ces séances est de présenter et d'illustrer ces différentes hypothèses, tout en proposant les voies de leur dépassement par la réintroduction des règles et de leurs usages au coeur de l'observation, en partant des principaux auteurs qui ont posé la question de la place du droit dans la société (Durkheim, Weber, Elias, Bourdieu).

2/ Droit, sciences et société (coordination F. Bellivier et P. Brunet)

OGM, nanotechnologie, biomédecine, biocarburants... Les questions que soulèvent ces nouvelles technologies sont pour le moins nombreuses et délicates. Elles concernent au premier plan les juristes et les politistes car ces innovations technologiques bouleversent les catégories juridiques contemporaines mais aussi le mode classique d'exercice du pouvoir.

Ainsi, par exemple, si les OGM présenteraient l'avantage de pouvoir « nourrir la planète », les risques de contamination transgénique qu'ils comportent obligent à les appréhender en se plaçant aussi bien sur le plan civil de la propriété que sur un plan social et administratif de la santé publique. Par ailleurs, on mesure fort bien au travers de débats récents que la décision politique d'y recourir ou de les refuser, voire de les encadrer, est particulièrement difficile à prendre et à justifier au regard du nombre d'experts que ces technologies mobilisent aussi bien pour que contre elles. Enfin, il est assez évident que l'étude de ces questions supposent de croiser les regards et les compétences tant ces questions sont globales et ne peuvent trouver de réponses à partir d'un seul champ disciplinaire.

L'ambition de ce séminaire n'est pas d'apporter des réponses militantes aux questions posées mais de permettre de les poser dans toute leur complexité en faisant appel à des juristes et des politistes ainsi qu'à d'autres spécialistes (biologistes, économistes, ingénieurs, philosophes, etc).

3/ Droit et économie (coordination J.-S. Bergé et S. Harnay)

Pour la 3ème année consécutive, les Ecoles doctorales « Economie - Organisation et Société » et « Sciences juridiques et politiques » organisent un séminaire commun « Droit - Economie ». Pour l'année 2008/2009, les rencontres entre économistes et juristes pourraient prendre la forme de tables-rondes (5 demi-journées dans l'année) animées par les doctorants, jeunes docteurs et enseignants ou chercheurs (seuls ou en binômes droit - éco).

Cinq thèmes sont proposés :

1. Le calcul (économique) et la règle (juridique) : les leçons de l'assurance-maladie
2. Espaces et coordination économique et juridique
3. Globalisation, régulation et marchés financiers
4. Régulations, impôts et dépenses publiques
5. Raisonnement économique et juridique

Ces thèmes s'inscrivent dans la **problématique générale** suivante : l'émergence d'espaces économiques nouveaux (par ex. création d'organisations régionales économiques, de nouveaux marchés, de nouvelles

pratiques) se heurte à des espaces politiques existants notamment dans leur aptitude à définir des règles juridiques.

Conférences de méthode (coordination : A. Pellet et B. Pudal)

1/ Séances autour de la thèse

- La thèse : les débuts.
- La thèse ...suite et fin. Comment préparer la soutenance ?
- Comment mener sa recherche ; l'utilisation des ressources.

2/ Un cycle de formation à l'enseignement sera proposé à nos doctorants qui dispensent des travaux.

Comment diriger une séance de travaux dirigés ?

Les exercices en droit privé : module "Méthodologie - TD en droit privé" assuré par MM.V. Brémond et D. Lebeau et destiné à tous les enseignants en charge de TD. Ces séances ne se substituent pas au travail de préparation réalisé au sein des équipes pédagogiques. Elles offrent un lieu de discussion ouvert, entre collègues plus ou moins expérimentés, sur la ou les manières de conduire les exercices de droit privé en TD. Elles sont obligatoires pour les doctorants en charge de td en droit privé

Séances les vendredis de 14h30 à 16h30 - Salle F 108 - salle des doctorants
La première séance prévue est consacrée à l'étude du cas pratique. Elle est programmée pour le vendredi 21 novembre.

La deuxième séance est consacrée à l'étude du commentaire d'arrêt. Programmée le vendredi 28 novembre.
La troisième séance est consacrée au commentaire de texte. Programmée le vendredi 5 décembre.
Une quatrième séance sur la dissertation et autres exercices.

Les exercices en droit public
Séance introductive le mercredi 5 nov. 2008
Méthodologie TD Droit Public - 10h30 - 12H30 Salle F.108
Quelles méthodes d'enseignement pour les travaux dirigés en droit public ?, Jean-Marie Denquin, Jacqueline Domenech

Les exercices en histoire du droit

Les exercices en science politique

Professionnalisation

1/ Trois séances seront organisées sur le thème des métiers et des institutions (coordination P. Brunet et X. Lagarde) :

Les institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche

Les métiers du droit et de la science politique (carrières publiques)

Les métiers du droit et de la science politique (carrières privées)

2/ Différentes préparations au concours seront proposées (il est possible d'en envisager d'autres, s'il y a des volontaires) :

Préparation au concours de droit privé et sciences criminelles (Coordination X. Lagarde et J-S Bergé)

Préparation au concours de droit public (coordination P. Brunet)

-
- **Dates**
Créé le 14 avril 2016
-

Mis à jour le 15 avril 2016



de l'ED :

HARD
UZEL-METAYER

able administrative :

abrielle THIAN

F - Bureau 511

58.84

d'ouverture au public

00 & 14.00 - 17.00

e

Mercredi toute la journée

Vendredi après-midi

[Politique scientifique de l'EDDSP](#)

▶ Plan du site

[Cliquez ici pour consulter le plan du site de l'Ecole Doctorale DSP](#)

terre.fr/les-activites-2008-2009-671654.kjsp?RH=1458908446089